RETOURS D'EXPÉRIENCES : DES ACTIONS POUR S'INSPIRER !



EN BREF

- Loisail est située dans le sud de Mortagne-au-Perche (Orne)
- 2 000 chauves-souris en hivernation (2e site de Normandie)
- 24 hectares de foncier acquis et sanctuarisés
- 4,5 km de haies plantées
- 100 % de l'acquisition financée par le dispositif du Fonds Vert

Groupe Mammalogique Normand

QUAND LA PRÉSERVATION DES CHAUVES-SOURIS

fédère l'État, le monde associatif, le monde agricole et les citoyens

Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) en hibernation

© Christophe PERELLE

L'ESSENTIEL

À Loisail (Orne), le Groupe Mammalogique Normand (GMN) acquiert 24 hectares de terres agricoles pour protéger l'un des plus importants sites d'hibernation de chauves-souris de France. Déployé de février 2024 à l'hiver 2026, ce projet de restauration écologique s'appuie sur une coopération avec les acteurs du territoire. Reposant sur des solutions fondées sur la nature (conversion en prairies permanentes, création de 4,5 km de haies, restauration d'un verger), l'aménagement du site recrée des zones de nourrissage et des corridors vitaux pour les chiroptères à leur sortie d'hibernation. Au-delà de l'enjeu écologique, le projet favorise l'installation d'un jeune éleveur et implique les riverains dans une démarche citoyenne.

L'ORIGINE DU PROJET

Située à l'Est de Mortagne-au-Perche, une ancienne carrière souterraine présente sous des parcelles agricoles accueille chaque hiver environ 2 000 chauves-souris. C'est le deuxième site de regroupement en Normandie et un site d'importance nationale. Réalisant le comptage des chauves-souris depuis les années 1980, le GMN a su tisser un lien de confiance avec le propriétaire. Une grille de protection est installée à l'entrée du site en 1999 par des bénévoles (ce qui limite le dérangement et assure la quiétude des animaux) et la carrière est classée Natura 2000 depuis 2004. Sur le long terme, le site nécessite une protection plus importante. En février 2024, suite au départ à la retraite de l'agriculteur exploitant, le propriétaire propose de vendre les 24 hectares de terres (dont 15 ha en labour et 9 ha en prairie) au GMN, pour pérenniser la protection des populations de chauves-souris.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
15 VIE TERRESTRE
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
2 FAIM «ZÉRO»
BIODIVERSITÉ ANBDD AGENCE NORMANDE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ACTION PAS À PAS

SÉCURISER LE FONCIER GRÂCE AU SOUTIEN DE L'ÉTAT

Pour garantir la protection définitive du site, le GMN, qui n'a jusqu'ici jamais acquis de terres, se tourne vers la DREAL. L'opération bénéficie d'un soutien financier exceptionnel du Fonds Vert, qui couvre 100 % de l'acquisition foncière et des frais de notaire. Ce niveau de prise en charge intégrale est rendu possible par le statut associatif de l'acquéreur, là où une collectivité territoriale a l'obligation d'apporter 20 % d'autofinancement. La DREAL a aussi fait valoir des motifs environnementaux, et le projet d'acquisition de ces parcelles devient prioritaire sur le droit de préemption de la SAFER.Sans cette intervention de l'État, l'acquisition associative n'aurait probablement pas pu aboutir, au regard de la qualité de terres agricoles concernées.

INTÉGRER LE MONDE AGRICOLE VIA UN BAIL ENVIRONNEMENTAL

Soucieux de maintenir l'activité agricole, l'ancien propriétaire conditionne la vente à l'installation d'un jeune éleveur qu'il connait.
Le GMN dit oui, à la condition de repenser les pratiques culturales. Le nouvel agriculteur n'a pas seulement accepté, il a été moteur de la transition. Via la signature d'un bail rural à clauses environnementales, Il décide de convertir lui-même l'intégralité des 15 ha de labour en prairies permanentes, qui viennent ainsi s'ajouter au 9 ha de prairie déjà présente sur le site. C'est un engagement fort et immédiat. Ce mode d'exploitation est favorable à la fois à son élevage et à la préservation de la ressource en insectes pour les chauves-souris.

RESTAURER LA TRAME VERTE ET BLEUE AVEC LES COLLECTIVITÉS

Mais les parcelles achetées étaient nues. Or, à leur sortie d'une longue hibernation, les chauves-souris sont très affaiblies. Elles ont un besoin vital d'insectes à chasser et de corridors boisés pour se déplacer à l'abri du vent. Il faut donc recréer le bocage. Le GMN sollicite les acteurs publics locaux. Le Parc naturel régional du Perche finance 727 mètres de haies. La Région Normandie et l'Europe (via l'appel à projets sur la Trame Verte et Bleue) ajoute de quoi planter 3 795 mètres de haies doubles. Résultat, ce sont 4,5 km de haies plantées :une aubaine pour les chiroptères, mais aussi pour les vaches (brise-vent, ombrage, ressource fourragère, etc.), et les sols, etc.

> **À LOISAIL, LA SAUVEGARDE D'ESPÈCES PROTÉGÉES/MENACÉES DEVIENT LE CIMENT D'UN TERRITOIRE TOUT ENTIER.**

FÉDÉRER LES HABITANTS AUTOUR D'UN PATRIMOINE COMMUN

Convaincu que l'investissement public doit générer des retombées locales, le GMN intègre une forte dimension sociale à son projet en restaurant un reliquat de verger. Soutenue par le mécénat (Fondation du patrimoine, Parc de Clères, Caisse d'Épargne) et en accord avec l'exploitant agricole, la plantation de 100 arbres fruitiers (pommiers, poiriers, cerisiers) est programmée pour décembre 2026.
Cette opération est menée en partenariat avec la Reinette Verte, association locale d'éducation à l'environnement valorisant la pomme. Les plantations seront réalisées avec l'aide de bénévoles.

LA TRAME VERTE, UNE INFRASTRUCTURE VITALE À LA SORTIE D'HIBERNATION

Pour les chauves-souris, le bocage n'est pas qu'un élément de paysage : c'est une condition de survie. À la sortie de l'hiver, après des mois de léthargie, les chiroptères sont épuisés et extrêmement vulnérables. Le maintien d'une trame verte (haies, lisières, prairies) aux abords immédiats de leur gîte répond à trois besoins vitaux urgents :

Un "rail" de navigation : Les chauves-souris ne traversent pas les grands espaces à découvert (véritables "vides acoustiques"). Elles utilisent le linéaire des haies pour faire rebondir leurs ultrasons et s'orienter dans l'obscurité.

Un garde-manger immédiat : Les prairies et les arbres concentrent la biomasse d'insectes indispensable pour reconstituer rapidement leurs réserves énergétiques au printemps.

Un rempart contre le vent : Pour des animaux pesant à peine quelques grammes, voler face au vent exige une dépense d'énergie colossale. Les haies agissent comme un brise-vent naturel et un abri contre les prédateurs nocturnes.



Vue de l'intérieur de la carrière

© François NIMAL- Natura 2000



@ François NIMAL - Natura 2000

Sur la paroi calcaire, les carriers ont tracé au noir une vaste grille remplie de chiffres. Ces inscriptions témoignent vraisemblablement de leurs comptages de production ou servaient de repères lors des travaux d'extraction.

AIDES FINANCIERES

Pour faciliter les recherches de financement et faire connaître les dispositifs d'aides existants en faveur de la biodiversité, l'ANBDD recense les subventions et appels à projets en cours à destination des collectivités et associations environnementales de Normandie.

Catalogue des aides

Agathe AUVRAY
Appui aux petits porteurs de projets – Projet LIFE BIODIV'France
Tél. : 06 79 99 31 55
agathe.auvray@anbdd.fr

Carine DOUVILLE
Appui au montage de projets – Projets multipartenariaux et régionaux
Tél. : 07 84 53 89 46
carine.douville@anbdd.fr

MÉCÉNATUREL

Via sa « projet'thèque », l'ANBDD met en relation les porteurs de projets environnementaux normands et les mécènes (entreprises, fondations). Ce catalogue permet aux financeurs d'orienter facilement leur don vers l'initiative qui répond à leurs attentes.

Projet'thèque

Romain DEBRAY
Responsable de l'Agence Normande de la Biodiversité
Tél. : 07 84 53 27 95
romain.debray@anbdd.fr



PERSPECTIVES

À terme, ce verger conservatoire constituera un véritable bien commun : les fruits seront en libre accès pour les habitants et des chantiers participatifs de récolte seront organisés par la Reinette Verte. L'objectif final est de distribuer à chaque foyer de la commune un litre de jus de pomme produit directement sur le site de Loisail.

CONTACTS

Mélanie MARTEAU
Chargée de mission Chiroptères
Groupe Mammalogique Normand
m.marteau@gmn.asso.fr

Goupe Mammalogique Normand
1018, Grand Parc
14200 HEROUVILLE ST CLAIR
Tél. : 09 54 53 85 61
https://gmn.asso.fr

LE BAIL RURAL À CLAUSES ENVIRONNEMENTALES (BRE), L'OUTIL COOPÉRATIF

Sanctuariser un espace naturel ne signifie pas le mettre sous cloche. À Loisail, le maintien d'une activité agricole agroécologique a été rendu possible grâce à la signature d'un Bail Rural à Clauses Environnementales (BRE).

Le principe : Il s'agit d'un contrat de location de terres agricoles qui intègre juridiquement des pratiques spécifiques pour protéger la biodiversité, des paysages ou la qualité de l'eau (ici, le maintien en prairies permanentes et la préservation du réseau bocager).

Une garantie pour la biodiversité : Pour l'association propriétaire (GMN), c'est l'assurance légale que l'exploitation du site restera durablement favorable à l'habitat des chauves-souris.

Un levier pour l'agriculture : Pour le jeune éleveur, c'est l'opportunité d'accéder à 24 hectares de foncier pour consolider son installation, tout en bénéficiant directement des avantages agronomiques des aménagements naturels financés par le projet (haies brise-vent, ombrage pour le troupeau).

Cette fiche de la collection "**Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !**"
est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable
ANBDD, novembre 2026

Remerciements : Laëtitia FAINE et Mélanie MARTEAU (GMN)
ANBDD, L'Atrium, 115, boulevard de l'Europe 76100 ROUEN - www.anbdd.fr
Contact Retours d'expériences ANBDD : catherine.larinier@anbdd.fr - 06 40 73 97 40
Contact Réseau des acteurs de la connaissance ANBDD : romain.matton@anbdd.fr - 06 40 73 83 29